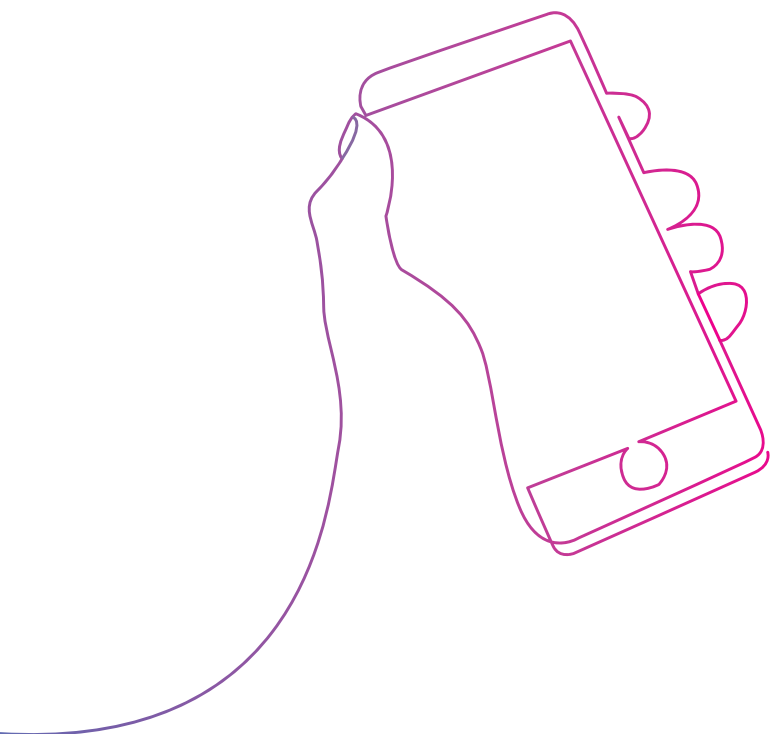



MON GUIDE CONDUCTEUR



**FREE2
MOVE**
L E A S E


WWW.FREE2MOVE-LEASE.BE




 **ASSISTANCE** 24 / 7
+32 (0) 23 707 888

 **CUSTOMER SERVICE** OFFICE HOURS
+32 (0) 23 707 711

 **CHAT INSTANTANÉ**
<https://stellantis-financial-services.be>

 **EMAIL**
info-belux@free2move-lease.com

 **ADRESSE**
F2ML - Stellantis Financial Services Belux
Avenue du Bourget 20, boîte 1
1130 Bruxelles - Belgique



LIVRAISON DE VOTRE VÉHICULE

Prenez possession de votre véhicule en toute sérénité



CONSEILS PRATIQUES

Vérifiez la présence des documents suivants :

- ✓ Certificat d'Immatriculation
- ✓ Certificat de Conformité
- ✓ Carnet d'entretien du constructeur
- ✓ Carte verte d'assurance (si prévu au contrat)
- ✓ Constat d'accident
- ✓ Autocollants constat pré-remplis
- ✓ Le double des clés

- **Signez le procès-verbal de livraison.** Ce document conditionne le démarrage du contrat et de la facturation des loyers.
- Ne laissez jamais **le double des clés à l'intérieur du véhicule.**
- **Détachez le volet « maison » du Certificat d'Immatriculation** et conservez-le dans un endroit sûr. Il convient de garder le volet « voiture » dans votre véhicule. Attention: vous aurez besoin des deux volets lors de la restitution du véhicule.
- **N'apportez pas de modification au véhicule** sans l'accord préalable et écrit du loueur.
- **Respectez le code de la route.** Vous êtes juridiquement et pénalement responsable de votre véhicule. Les éventuelles amendes sont à votre charge.



ENTRETIENS ET RÉPARATIONS

Votre véhicule en parfait état de fonctionnement

SERVICES INCLUS*

- **Les entretiens et contrôles périodiques** prévus selon les normes du constructeur comme repris dans le synthèse du plan d'entretien qui vous a été remis lors de la livraison du véhicule.
- **Remplacement des pièces d'usure** (freins, amortisseurs, échappement, embrayage...).
- **Remise en état du véhicule** en cas de défaillances mécaniques, électriques ou électronique.
- **Les réparations mécaniques** nécessaires à l'utilisation et à la sécurité de votre véhicule.
- **La fourniture des lubrifiants** à l'occasion des entretiens.
- **Les appoints de liquides** (huile, refroidissement, ...) hors carburant et AdBlue.

ENTRETIEN*

Dès la livraison de votre véhicule, reportez-vous au plan d'entretien du constructeur pour connaître les fréquences de révision. Celles-ci sont impératives. Les entretiens sont réalisés à votre initiative aux kilométrages fixés dans le plan d'entretien et exclusivement par l'un des membres du réseau des réparateurs agréés de la marque de votre véhicule. Les opérations d'entretien ne nécessitent pas d'accord préalable de nos services.

Lors de la rentrée du véhicule dans le garage du réparateur agréé, vous devrez présenter le carnet d'entretien du constructeur.

* Si le service est prévu dans votre contrat



ENTRETIENS ET RÉPARATIONS

Votre véhicule en parfait état de fonctionnement

VÉHICULE DE REMPLACEMENT*

Si le véhicule de remplacement lors des entretiens est prévu dans votre contrat, veuillez en informer le garage lors de la prise de rendez-vous de l'entretien. Ce service est limité à la durée de l'entretien (max. 24 heures).

RÉPARATIONS*

Les réparations mécaniques doivent également être faites par un des membres du réseau des réparateurs agréés de la marque de votre véhicule. Ces derniers sont informés de nos conditions et instructions utiles à l'exécution de ces travaux.

* Si le service est prévu dans votre contrat



PNEUMATIQUES

Roulez dans le confort et la sécurité

Ce service prévoit le remplacement et le stockage de vos pneumatiques si cette prestation est incluse dans votre contrat.

Lorsque vous constatez une usure importante de vos pneus, rendez-vous dans le réseau du constructeur. Les pneus de votre véhicule ne pourront être remplacés que par le réseau des réparateurs agréés de la marque de votre véhicule habituellement chargé de l'entretien.

La prise en charge des pneumatiques par Stellantis Financial Services s'entend uniquement en cas d'usure normale et dans la limite du nombre de pneus prévus par le contrat. Ceci est valable pour les pneus été et hiver si les pneus hiver font partie de votre contrat. Vous êtes en tant qu'utilisateur responsable du degré d'usure et de l'état des pneus.



CONSEILS PRATIQUES

- Évitez les coups de bordures, trottoirs et les nids de poule
- Vérifiez la pression de vos pneus, au minimum une fois par mois



ASSISTANCE

Un réseau vous vient en aide 24h/24, 7j/7

- En cas de panne ou d'accident nécessitant une assistance, contactez Free2Move Lease Assistance au **+32 (0) 23 707 888**.
- Lors d'un appel au service d'assistance, veuillez vous munir des documents du véhicule et veillez à pouvoir préciser le lieu exact de l'immobilisation du véhicule.

L'assistance de Free2Move Lease couvre les services suivants:*

	Belux	Europe
Panne mécanique et électrique	✓	✓
Auto-infligé (pneumatique, clés, carburant)	✓	✓
Accident	✓	✓
Vol	✓	✓
Remorquage	Garage de marque choix conducteur	Garage de marque choix conducteur ou garage agréé si aucun garage de marque dans un rayon de 100 km
Véhicule de remplacement	5 jours calendaires en cas de panne (cat.A / B)	5 jours calendaires si réparable dans les 5 jours
Caravane/Remorque	La caravane/remorque n'a le droit de réparation qu'à l'état couplé	La caravane/remorque n'a le droit de réparation/ rapatriement qu'à l'état couplé
Rapatriement		Inclus si la voiture n'est pas récupérable dans les 5 jours + 5 jours de voiture de remplacement au Belux

* Version 11/2019, sous réserve de modifications.



ACCIDENT ET VOL

Réagissez immédiatement pour accélérer le traitement de vos incidents

Si vous êtes assuré par Free2Move Lease tout dommage ou dégradation subis par le véhicule, fera l'objet d'une déclaration écrite à Free2Move Lease.



EN CAS D'ACCIDENT

- Remplissez un **constat amiable** sur le lieu même de l'accident
- Contactez notre service via insur@stellantis-finance.com ou par téléphone au **+32 (0) 23 707 840**
- Adressez le **constat dûment complété** dans les 48 heures à l'adresse insur@stellantis-finance.com
- Le cas échéant, **joignez les références** et le procès-verbal éventuel



EN CAS DE VOL

- **Avisez immédiatement les autorités locales** et déposez plainte
- Vous avez ensuite 2 jours ouvrés après la date du vol pour nous **envoyer l'original du dépôt de plainte**
- Si les papiers ont été volés avec le véhicule, **effectuez un dépôt de plainte** séparé pour le vol du Certificat d'Immatriculation
- Contactez notre service via insur@stellantis-finance.com ou par téléphone au **+32 (0) 23 707 840**



ACCIDENT ET VOL

Réagissez immédiatement pour accélérer le traitement de vos incidents



EN CAS DE BRIS DE GLACE

- Pendant les heures de bureau, contactez nous via insur@stellantis-finance.com ou par téléphone au **+32 (0) 23 707 840**
- Uniquement en dehors des heures de bureau, vous pouvez prendre contact avec Carglass®



RÉPARATIONS

Nous prenons en charge la gestion totale du sinistre et vous envoyons vers le partenaire agréé de votre choix ou le plus proche dans le réseau de la marque de votre véhicule qui procédera aux réparations.

Ne pas procéder ou faire procéder à des réparations sans l'accord préalable de Free2Move Lease.

SI VOUS N'ÊTES PAS ASSURÉS PAR FREE2MOVE LEASE

Les procédures indiquées précédemment sont identiques mais vous devez vous rapprocher de la compagnie d'assurance ou de votre responsable de parc afin de connaître les modalités de déclaration et de prise en charge de votre accident.



RESTITUTION DU VÉHICULE

Préparez la restitution pour gagner du temps



AVANT LA RESTITUTION

- **Soyez à jour des opérations d'entretien** prévues dans le carnet du constructeur.
- En cas de dégradation ou de choc, **faites une déclaration de sinistre** auprès de votre assureur et effectuez les réparations avant restitution du véhicule. Les dommages non réparés avant la restitution ne pourront plus être couverts par l'assurance.
- **Prévoyez de restituer le véhicule dans un état normal** de propreté.
- **Notre partenaire prendra contact avec vous** afin de convenir d'un rendez-vous pour l'expertise.
- Si vous prenez livraison d'un véhicule neuf, **assurez-vous qu'il est disponible**.

VOTRE PRÉSENCE LORS DE L'EXPERTISE EST OBLIGATOIRE.

L'expertise sera réalisée conformément aux normes de l'Union Professionnelle Belge des Loueurs de Véhicules (Renta). Afin d'éviter des coûts supplémentaires, nous vous invitons à prendre connaissance de ces normes au préalable.

Vous les trouverez sur le site <https://www.renta.be/fr/norme-renta>.

Petit rappel : l'expertise met fin au contrat et donc à tous les services

En cas de perte / vol de document

Dans le cas de la perte / vol d'un document, nous vous demandons de le déclarer au plus vite à la police et de faire parvenir le PV original endéans les 48h à votre assureur (si SFS alors contactez : insur@stellantis-finance.com). Votre assureur introduira une demande de duplicata à la D.I.V. Une procuration peut-être faite, si nous recevons les informations (nom, prénom, adresse, et date de naissance) de votre mandataire.



RESTITUTION DU VÉHICULE

Préparez la restitution pour gagner du temps

PENDANT LA RESTITUTION

Vous devez remettre :

- ✓ Les deux volets du Certificat d'Immatriculation
- ✓ La plaque d'immatriculation originale (sur le véhicule)
- ✓ Le Certificat de Conformité original
- ✓ Le carnet d'entretien ou l'historique d'entretien
- ✓ La clé et son double
- ✓ Les pneus été si le véhicule est monté en pneus hiver

Complétez, datez et signez le procès-verbal de restitution avec le réceptionnaire du véhicule. Ce document atteste du lieu et de la date de restitution, de l'état du véhicule et du kilométrage au compteur.

FACTURATION FINALE

Le dernier mois vous sera intégralement facturé. Un décompte kilométrique sera effectué ainsi, qu'un décompte au prorata du temps d'utilisation dans le mois sera établi et le trop-perçu sera remboursé.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à :

Pour la gestion des flottes de véhicules : info-belux@free2move-lease.com

Pour les autres : lease4you@stellantis-finance.com

NOTE IMPORTANTE !

Sans l'ensemble des documents, aucune expertise du véhicule ne pourra être réalisée, et la facturation de votre loyer ne sera pas arrêtée.



CARTE CARBURANT

Faire le plein n'a jamais été aussi simple

Si prévu au contrat vous allez recevoir prochainement votre carte de carburant NFC (Network Fuel Card) ainsi que son code pin par courrier. La carte de carburant NFC vous donne accès à toutes les stations Shell, Esso, Lukoil, Dats24 et Q8 qui ensemble forment un réseau de 1.600 stations en Belgique.*

Les utilisateurs de la carte carburant NFC Europe peuvent également accéder à 25.000 stations-service et régler les péages à travers toute l'Europe.*

Nous vous envoyons une facture mensuelle qui reprend toutes vos transactions du mois précédent. Cette facture est complémentaire à la facture de votre loyer Free2Move Lease. Un document détaillé des transactions est disponible sur demande.

En cas de perte ou de vol, veuillez nous prévenir dans les plus brefs délais au **+32 (0) 78 055 700**. Pour bloquer votre carte de carburant, rendez-vous sur le site de la NFC.

* Sous réserve de modifications